



POSTES ÉLECTIFS*

Les postes assignés par élection sont:

- Présidente – 1
- Vice-présidentes – 10
- Secrétaire Générale – 1
- Secrétaire Générale Adjointe – 1
- Trésorière – 1
- Trésorière Adjointe – 1
- Membres du Bureau – 12
- Conseillères – 3 (pour chaque pays)
- Présidente de l'Assemblée Générale – 1
- Secrétaires de l'Assemblée Générale – 2
- Présidente de la Commission de Contrôle du Budget – 1
- Secrétaires de la Commission de Contrôle du Budget – 2
- Présidente des Commission de Travail Permanente
- Secrétaire d'Expression – 1 (pour chaque langue)

* Les attributions de ces postes sont détaillées dans les statuts et dans les règlements internes de la FIFCJ, publiés sur www.fifcj-ifwlc.com